



**AVIS PUBLIC
CANTON DE WENTWORTH**

ENTRÉE EN VIGUEUR - « Règlement numéro 2018-008-01, modifiant le règlement de Lotissement numéro 2018-008 »

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, de l'entrée en vigueur du « Règlement numéro 2018-008-01, modifiant le règlement de Lotissement numéro 2018-008 », adopté lors de la séance ordinaire du 5 août 2024.

Ce règlement entre en vigueur le 19 septembre 2024, jour de l'émission du certificat de conformité de la MRC d'Argenteuil, et ce, conformément à la Loi.

Le règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville, 175 chemin Louisa à Wentworth, durant les heures normales de bureau ou sur le site web à www.wentworth.ca.

Donné à Wentworth le 23 septembre, 2024

Natalie Black
Directrice générale et greffière-trésorière